



## **Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence**

### **Procès-verbal**

**N° de la réunion :** 01  
**Date :** le lundi 13 février 2023  
**Heure :** 09 h 30  
**Endroit :** Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

**Présents :** Riley Brockington, président et conseiller, David Hill, conseiller et vice-président, Jessica Bradley, conseillère, Steve Desroches, conseiller, Laura Dudas, conseillère, Sean Devine, conseiller, Allan Hubley, conseiller, Laine Johnson, conseillère, Clarke Kelly, conseiller, Matt Luloff, conseiller, Stéphanie Plante, conseillère

---

1. **Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public**

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le mercredi 22 février 2023 dans le rapport 1 du Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, était le vendredi 10 février 2023, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, était le lundi 13 février 2023, à 8 h 30.

## 2. Déclarations d'intérêt

### 2.1 M. Luloff - Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence

Je, le conseiller municipal Matthew Luloff, déclare un potentiel intérêt pécuniaire réputé concernant les éléments suivants du budget préliminaire de fonctionnement de 2023 du Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence :

- Direction générale des services de protection et d'urgence – Besoins en ressources de fonctionnement du Service des incendies – Communications (page 6 du livre budgétaire du Comité).

En effet, mon épouse travaille pour Versaterm Public Safety, une entreprise de développement de logiciels qui fournit des services au Service des incendies, et dont le financement provient ou pourrait provenir de ce poste budgétaire.

## 3. Adoption des procès-verbaux

### 3.1 Procès-verbal 3 du CP-CSCP – Le jeudi 16 juin 2022

**Adopté**

### 3.2 Procès-verbal 27 du CSCP – le jeudi 16 juin 2022

**Adopté**

## 4. Bureau du greffier municipal

### 4.1 Mandat du comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence

Dossier No. ACS2023-OCC-CCS-0015 - À l'échelle de la ville

## Recommandation du rapport

**Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande au Conseil d'approuver son mandat, tel qu'il est énoncé dans le présent rapport et dans le document 1 ci-joint.**

**Adopté**

### 5. Direction générale des finances et des services organisationnels

#### 5.1 Budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2023 - Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence

Dossier No. ACS2023-FCS-FSP-0001 - À l'échelle de la ville

Le budget préliminaire a été déposé lors de la réunion du Conseil du 1<sup>er</sup> février 2023. Le rapport du Comité des services de protection et de préparation relatif au budget préliminaire sera étudié par le Conseil lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> mars 2023.

M. Luloff a déclaré un potentiel intérêt pécuniaire réputé concernant les éléments suivants du budget préliminaire de fonctionnement de 2023 du Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence: Direction générale des services de protection et d'urgence – Besoins en ressources de fonctionnement du Service des incendies – Communications (page 6 du livre budgétaire du Comité).

M. Cyril Rogers, directeur général et chef des finances, Direction générale des finances et des services organisationnels, et d'autres membres du personnel ont présenté au Comité un diaporama détaillé sur la partie du budget de 2023 qui le concerne. Une copie du diaporama est conservée au Bureau du greffier municipal. Étaient aussi présents pour répondre aux questions : Mme Valerie Bietlot, gestionnaire, Élaboration des politiques publiques, Direction générale des services de protection et d'urgence (DGSPU), M. Roger Chapman, directeur, Services des règlements municipaux, DGSPU, M. Ryan Perrault, gestionnaire, Services de soutien technique et aux activités, DGSPU, M. Paul Hutt, chef des pompiers, DGSPU, M. Pierre Poirier, chef, Service paramédic d'Ottawa, DGSPU et Mme Beth Gooding, directrice, Service de sécurité publique, DGSPU.

Avant de laisser la parole aux intervenants du public, le vice-président Hill a lu la motion cadre du Comité présentée par le conseiller D. Hill

Le Comité a entendu M. Dave André, président de l'Association professionnelle des pompiers d'Ottawa (APPO), qui a formulé des commentaires sur le budget.

En réponse aux questions concernant l'application de la loi pour freiner les comportements inappropriés des propriétaires en lien avec l'activité des chiens en liberté dans les parcs et la dotation nécessaire afin de s'assurer que les mesures de mise en application adéquates sont en place, le personnel des Services des règlements municipaux s'est engagé à fournir une réponse analytique avant que le Conseil n'examine cette question à sa réunion du mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023.

À la fin des discussions du Comité sur sa partie des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2023 de la Ville d'Ottawa, le vice-président Hill a présenté la motion cadre sur le budget du Comité (le conseiller Luloff, ayant déclaré un intérêt concernant le point 3 b) i), n'a pas participé au vote sur ce point). La motion cadre a ensuite ÉTÉ « ADOPTÉE » comme présentée (avec la dissidence du conseiller A. Hubley).

#### **Recommandation du rapport**

**Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence examine les parties pertinentes des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2023 et qu'elle formule des recommandations au Conseil en Comité plénier le 1er mars 2023.**

**Adopté en version modifiée**

#### **Motion N<sup>o</sup> CSPPSU 2023 01-01**

Motion du vice-président D. Hill :

**Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande au Conseil, siégeant en comité plénier, d'approuver ses budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations 2023 comme suit :**

- 1. Bureau du directeur général et Services de soutien aux activités de la Direction générale des services de protection et d'urgence – Besoins en ressources de fonctionnement (page 1);**
- 2. Service de sécurité publique :**
  - A. Frais d'utilisation (page 4);**

- B. **Besoins en ressources de fonctionnement (page 3);**
- 3. **Service des incendies d'Ottawa :**
  - A. **Frais d'utilisation (pages 7 à 9);**
  - B. **Besoins en ressources de fonctionnement (page 6) :**
    - i. **Communications;**
    - ii. **Autres;**
- 4. **Service paramédic d'Ottawa :**
  - A. **Frais d'utilisation (p. 12);**
  - B. **Besoins en ressources de fonctionnement (page 11)**
- 5. **Services des règlements municipaux :**
  - A. **Frais d'utilisation (pages 15 à 24)**
  - B. **Besoins en ressources de fonctionnement (page 14);**
- 6. **Élaboration de politiques publiques – Besoins en ressources de fonctionnement (page 26);**
- 7. **Budget des immobilisations du Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence (pages 27 à 29; les projets sont énumérés aux pages 48 à 70).**

**Adopté**

## 6. Renvois

- 6.1 Motion - Motion visant à soutenir le projet de loi 47, Loi de 2022 sur la protection des droits de la personne en cas d'urgence (génératrices de secours)

Le Comité sera appelé à examiner la motion suivante, qui a été renvoyée par le Conseil municipal lors de sa réunion du 8 février 2023.

**Que le Conseil demande au personnel de prendre connaissance du document « Minimum Backup Power Guidelines for Multi-Unit Residential Buildings: Voluntary Performance Standards for Existing and New Buildings » (Ville de Toronto, 2016) et de lui faire, au troisième trimestre de 2023, un compte rendu des ressources nécessaires à la préparation d'un document similaire pour Ottawa.**

Lors de la réunion du Conseil municipal du mercredi 1<sup>er</sup> février 2023, le conseiller Devine a présenté un avis de motion devant être examiné à la réunion du Conseil du mercredi 8 février 2023 (motion du Conseil 2023-07/07).

Lors de la réunion du Conseil du mercredi 8 février, la motion 2023-07/07 a été renvoyée au Comité de la planification d'urgence et des services de protection aux fins d'examen à sa réunion du lundi 13 février 2023.

À cette réunion, une version révisée de la motion a été présentée comme suit :

### **Motion n° CSCP 2023-07-07**

Proposée par conseiller S. Devine :

**ATTENDU QU'Ottawa a été frappée par des événements météorologiques destructeurs, comme les tornades de 2018 et le derecho de 2022, qui ont causé des pannes de courant de grande ampleur et de longue durée; et**

**ATTENDU QUE les météorologues, comme le confirme le Plan officiel, prévoient qu'Ottawa continuera de subir d'importants événements météorologiques destructeurs, et ce, de plus en plus souvent; et**

**ATTENDU QU'environ 150 000 clients d'Hydro Ottawa ont manqué d'électricité dans les 36 heures qui ont suivi le derecho de mai 2022, et que de nombreux résidents de la ville ont passé plus de 10 jours sans électricité; et**

**ATTENDU QUE beaucoup de résidents d'Ottawa qui vivent dans des immeubles d'appartements ou en copropriété ont passé plus de 10 jours sans électricité, sans services essentiels (ascenseur, éclairage d'urgence dans les couloirs, eau courante) ni accès aux ressources d'urgence que la ville avait mises à la disposition des résidents; et**

**ATTENDU QUE l'accès à un ascenseur est essentiel à l'autonomie, à la dignité et à la sécurité des personnes en situation de handicap et des personnes ayant des problèmes de mobilité qui vivent dans un immeuble d'appartements ou en copropriété; et**

**ATTENDU QUE la Cour suprême du Canada a déclaré qu'« il faut se garder de ne pas accorder suffisamment d'importance à l'accommodement de la personne handicapée. Il est beaucoup trop facile d'invoquer l'augmentation des coûts pour justifier un refus d'accorder un traitement égal aux personnes handicapées. »; et**

**ATTENDU QUE l'Accessible Housing Network presse le gouvernement de l'Ontario d'exiger que tous les immeubles d'appartements soient munis d'une génératrice capable de faire fonctionner les ascenseurs et l'éclairage d'urgence; et**

**ATTENDU QUE le Service des incendies d'Ottawa a souligné la nécessité de modifier ses priorités d'intervention après les tempêtes pour venir en aide aux résidents habitant des immeubles d'appartements; et**

**ATTENDU QUE le conseil municipal de Toronto a recommandé que les immeubles d'appartements et de copropriété soient munis de génératrices d'urgence; et**

**ATTENDU QUE la Loi de 2022 sur la protection des droits de la personne en cas d'urgence, proposée par Chandra Pasma, députée provinciale d'Ottawa-Ouest–Nepean, vise à modifier la Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation et la Loi de 1998 sur les condominiums pour faire en sorte que tous les immeubles d'appartements et de copropriété soient dotés d'une génératrice de secours capable de faire fonctionner un ascenseur, l'éclairage d'urgence dans les couloirs et les pompes à eau pour une période de deux semaines;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal d'Ottawa demande au maire d'écrire une lettre au premier ministre de l'Ontario et à tous les députés provinciaux d'Ottawa pour exprimer l'appui du Conseil municipal au projet de loi 47, Loi de 2022 sur la protection des droits de la personne en cas d'urgence (génératrices de secours), et pour demander au gouvernement de l'Ontario d'adopter cette loi, et que cette lettre d'appui soit envoyée aux députés provinciaux de la région, au premier ministre, au ministre**

**des Affaires municipales et du Logement ainsi qu'à l'Association of Municipalities of Ontario (AMO) aux fins d'information; et**

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil demande au personnel de prendre connaissance du document « Minimum Backup Power Guidelines for Multi-Unit Residential Buildings: Voluntary Performance Standards for Existing and New Buildings » (2016) de Toronto, et de lui faire, au T3 de 2023, un compte rendu des ressources nécessaires à la préparation d'un document similaire pour Ottawa.**

Le conseiller Devine a présenté le contexte de sa motion, et le Comité a reçu les intervenants du public suivants :

1. Mme Chandra Pasma, députée provinciale, Ottawa Ouest—Nepean
2. D<sup>re</sup> Lynn Ashdown+
3. M. Bryce Conrad, chef de la direction, Hydro Ottawa

Les personnes suivantes ont également présenté des observations écrites :

1. M. Jerry Fiori\*, ancien président, Ottawa Disability Coalition
2. Mme Deborah Garceau\*
3. M. Hussam Shamsan\*

[ + Présentation de diaporamas, d'images ou de vidéos, dont une copie est conservée au Bureau du greffier municipal.]

[\* Les personnes et groupes dont le nom est marqué d'un astérisque ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel; leurs commentaires et présentations sont conservés au Bureau du greffier municipal.]

Après la période de questions aux intervenants et à la fin des discussions du Comité, le président a demandé un vote séparé sur les trois résolutions de la motion, comme suit :

**Que le Comité de la planification d'urgence et des services de protection recommande que le Conseil :**

1. **exprime son appui au projet de loi 47, *Loi de 2023 sur la protection des droits de la personne en cas d'urgence (génératrices de secours)*; et**

- 2. transmette ce point aux députés provinciaux locaux, au premier ministre, au ministre des Affaires municipales et du Logement et à l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO), aux fins d'information; et**

VOIX AFFIRMATIFS (5) : Conseillers L. Johnson, S. Devine, J. Bradley, S. Plante et président R. Brockington

VOIX NÉGATIFS (6) : Conseillers M. Luloff, L. Dudas, C. Kelly, S. Desroches, A. Hubley et vice-président D. Hill

**Rejetée**

**Que le Comité de la planification d'urgence et des services de protection recommande que le Conseil :**

- 3. demande au personnel de prendre connaissance du document « Minimum Backup Power Guidelines for Multi-Unit Residential Buildings: Voluntary Performance Standards for Existing and New Buildings » (2016) de Toronto, et de lui faire, au T3 de 2023, un compte rendu des ressources nécessaires à la préparation d'un document similaire pour Ottawa.**

VOIX AFFIRMATIFS (11) : Conseillers M. Luloff, L. Dudas, C. Kelly, L. Johnson, S. Devine, J. Bradley, S. Plante, S. Desroches, A. Hubley, vice-président D. Hill et président R. Brockington

VOIX NÉGATIFS (0) :

**Adoptée**

7. Points à huis clos

Il n y a aucune point à huit clos.

8. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Il n y a aucune avis de motions.

9. Demandes de renseignements

Il n y a aucune demande de renseignements.

10. Autres questions

Directeur-Général K. Ayotte a fourni une brève mise à jour sur l'explosion à Orléans.

11. Levée de la séance – la réunion s'est levée à 13 h 21.

Prochaine réunion - le jeudi 30 mars 2023

---

Original signé par C. Zwierzchowski,  
Coordonnateur du comité

---

Original signé par Conseiller  
R. Brockington, Président